



6. Mise en séparatif du réseau EU\EC entre la rue de la Chapelle et la route de Mussillens à Châbles, avec crédit y relatif

Fiche de projet

| | | | |
|----------------------|--|-----------------------|---------------------|
| Nom du projet | Mise en séparatif du réseau EU\EC entre la rue de la Chapelle et la route de Mussillens à Châbles, avec crédit y relatif | N° projet | Infra 2020/4 |
| | | N° invest. | CG 2020/16 |
| Mandant | Conseil communal | Chef de projet | Christian Cornioley |

| Préavis | | | | |
|-------------------------|---------------------|------------|---------|---|
| Service | Nom resp. | Date | Préavis | Commentaire |
| Conseil Communal | Pierre-Yves Dietlin | 01.06.2020 | ok | - |
| Boursier | François Guerry | 29.05.2020 | ok | Financement par les liquidités et utilisation de la réserve épuration |

1. Contexte

Afin de bénéficier de synergies sur les futurs travaux projetés aux abords de rampe d'accès au parking (au nord de la ferme communale à Châbles), le moment est opportun pour effectuer les travaux de mise en séparatif du réseau d'EU/EC selon plan ci-dessous.

A noter que ce secteur est actuellement en unitaire et ne répond pas aux exigences du PGEE (plan général d'évacuation des eaux).

2. Détails des coûts

- | | | |
|----------------------------------|-----|-----------------|
| • Réalisation | CHF | 20'000.00 |
| • Suivi et direction des travaux | CHF | 3'000.00 |
| • Divers et imprévus | CHF | <u>2'000.00</u> |

TOTAL TTC **CHF** **25'000.00**

3. Informations complémentaires

- La DT sera confiée au bureau Küng et Associés mandaté pour la réalisation la rampe d'accès.
- Eaux usées (EU) et eaux claires (EC).
- Les coûts liés à la partie génie-civil (creuse) sont estimatifs. En effet, il est difficile de définir exactement quels travaux sont liés à la réalisation de la rampe et quels travaux sont à imputer à la mise en séparatif.



4. Financement et amortissements

- Financement : liquidités courantes
- Réserves : utilisation pour CHF 25'000 de la Réserve *Eputation*
- Intérêts : non applicable
- Amortissement : 1.25% soit CHF 312.50 dès 2023 par an sur 80 ans sur l'immobilisation corporelle et sur l'affectation de la réserve qui est liée

5. Demande de crédit

En conséquence, le Conseil communal demande :

- de valider la présente fiche de projet.
- l'octroi d'un crédit de CHF 25'000.- TTC pour la mise en séparatif du réseau EU/EC entre la rue de la Chapelle et la route de Mussillens à Châbles.

Cheyres-Châbles, mai 2020
Christian Cornioley, Conseiller communal

